BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI

Bujumbura, le 26 octobre 2026

Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	26/10/2026
Date valeur	29/10/2026
Montant	5 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT02281029
Numéro de l'émission	BIOT02281029/042/26
Date d'Adjudication	28/10/2026
Date d'échéance	29/10/2028
Maturité	2 ans
Taux du coupon	5,00 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Paiement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 04 novembre 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI BRB DIRECTION DES OPERATIONS

Élément	Détails
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : www.brb.bi
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront notifiés à chaque participant.
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises à la BRB sous plis fermé.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité. Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

a) Votre banque

b) Les intermédiaires agréés par l'ARMC

c) BRB, Service Marchés Financiers, 1er étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 26/10/2026

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI BRB

MAJAMBERE Jean Marie
Chef a.i du Service Marchés Financiers

NYANDWI Pélagie
Directeur des Opérations

BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI

Bujumbura, le 26 octobre 2026

Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	26/10/2026
Date valeur	29/10/2026
Montant	4 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT03291029
Numéro de l'émission	BIOT03291029/042/26
Date d'Adjudication	28/10/2026
Date d'échéance	29/10/2029
Maturité	3 ans
Taux du coupon	5,25 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Paiement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 04 novembre 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

Élément	Détails
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : www.brb.bi
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité. Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

a) Votre banque

b) Les intermédiaires agréés par l'ARMC

c) BRB, Service Marchés Financiers, 1er étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 26/10/2026

MAJAMBERE Jean Marie
Chef a.i du service Marchés Financiers

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI – BRB

NYANDWI Pélagie
Directeur des Opérations

BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI

Bujumbura, le 26 octobre 2026

Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	**Détails**
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	26/10/2026
Date valeur	29/10/2026
Montant	1 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT04301029
Numéro de l'émission	BIOT04301029/042/26
Date d'Adjudication	28/10/2026
Date d'échéance	29/10/2030
Maturité	4 ans
Taux du coupon	5,50 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Paiement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 04 novembre 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI BRB DIRECTION DES OPERATIONS

Élément	Détails
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : www.brb.bi
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité. Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

a) Votre banque

b) Les intermédiaires agréés par l'ARMC

c) BRB, Service Marchés Financiers, 1er étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 26/10/2026

MAJAMBERE Jean Marie
Chef a.i du Service Marchés Financiers

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI – BRB

NYANDWI Pélagie
Directeur des Opérations

BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI

Bujumbura, le 26 octobre 2026

Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor.**

Élément	**Détails**
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	26/10/2026
Date valeur	29/10/2026
Montant	1 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT05311029
Numéro de l'émission	BIOT05311029/042/26
Date d'Adjudication	28/10/2026
Date d'échéance	29/10/2031
Maturité	5 ans
Taux du coupon	5,75 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Paiement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 04 novembre 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu

BANQUE DE LA REPUBLIQUE BRB DIRECTION DES OPERATIONS DU BURUNDI

Élément	Détails
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : www.brb.bi
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront notifiés à chaque participant.
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises à la BRB sous plis fermé.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité. Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

a) Votre banque

b) Les intermédiaires agréés par l'ARMC

c) BRB, Service Marchés Financiers, 1er étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 26/10/2026

MAJAMBERE Jean Marie
Chef a.i du service Marchés Financiers

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI BRB

NYANDWI Pélagie
Directeur des Opérations

BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI

Bujumbura, le 26 octobre 2026

Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	**Détails**
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	26/10/2026
Date valeur	29/10/2026
Montant	1 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT06321029
Numéro de l'émission	BIOT06321029/042/26
Date d'Adjudication	28/10/2026
Date d'échéance	29/10/2032
Maturité	6 ans
Taux du coupon	6,00 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Paiement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 04 novembre 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu

BANQUE DE LA REPUBLIQUE BRB DU BURUNDI

Élément	Détails
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : www.brb.bi
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité. Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

a) Votre banque

b) Les intermédiaires agréés par l'ARMC

c) BRB, Service Marchés Financiers, 1er étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 26/10/2026

MAJAMBERE Jean Marie
Chef a.i du Service Marchés Financiers

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI
BRB

NYANDWI Pélagie
Directeur des Opérations

BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI

Bujumbura, le 26 octobre 2026

Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	**Détails**
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	26/10/2026
Date valeur	29/10/2026
Montant	1 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT07331029
Numéro de l'émission	BIOT07331029/042/26
Date d'Adjudication	28/10/2026
Date d'échéance	29/10/2033
Maturité	7 ans
Taux du coupon	6,50 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Paiement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 04 novembre 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI BRB

Élément	Détails
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : www.brb.bi
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité. Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

a) Votre banque

b) Les intermédiaires agréés par l'ARMC

c) BRB, Service Marchés Financiers, 1er étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 26/10/2026

MAJAMBERE Jean Marie
Chef a.i du Service Marchés Financiers

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI — BRB

NYANDWI Pélagie
Directeur des Opérations

BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI

Bujumbura, le 26 octobre 2026

Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	**Détails**
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	26/10/2026
Date valeur	29/10/2026
Montant	1 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT08341029
Numéro de l'émission	BIOT08341029/042/26
Date d'Adjudication	28/10/2026
Date d'échéance	29/10/2034
Maturité	8 ans
Taux du coupon	7,00 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Paiement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 04 novembre 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu

BANQUE DE LA REPUBLIQUE BRB DU BURUNDI

Élément	Détails
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : www.brb.bi
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité. Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

a) Votre banque

b) Les intermédiaires agréés par l'ARMC

c) BRB, Service Marchés Financiers, 1er étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 26/10/2026

MAJAMBERE Jean Marie
Chef a.i du service Marchés Financiers

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI
BRB

NYANDWI Pélagie
Directeur des Opérations

BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI

Bujumbura, le 26 octobre 2026

Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor.**

Élément	**Détails**
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	26/01/2026
Date valeur	29/10/2026
Montant	1 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT09351029
Numéro de l'émission	BIOT09351029/042/26
Date d'Adjudication	28/10/2026
Date d'échéance	29/10/2035
Maturité	9 ans
Taux du coupon	7,50 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Paiement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 04 novembre 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI BRB DIRECTION DES OPERATIONS

Élément	Détails
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : www.brb.bi
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront notifiés à chaque participant.
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises à la BRB sous plis fermé.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité. Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

a) Votre banque

b) Les intermédiaires agréés par l'ARMC

c) BRB, Service Marchés Financiers, 1er étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 26/10/2026

MAJAMBERE Jean Marie
Chef a.i du service Marchés Financiers

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI – BRB

NYANDWI Pélagie
Directeur des Opérations

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

Bujumbura, le 26 octobre 2026

Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	**Détails**
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	26/10/2026
Date valeur	29/10/2026
Montant	2 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT10361029
Numéro de l'émission	BIOT10361029/042/26
Date d'Adjudication	28/10/2026
Date d'échéance	29/10/2036
Maturité	10 ans
Taux du coupon	8.00 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Paiement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 04 novembre 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.

BANQUE DE LA REPUBLIQUE BRB DU BURUNDI

Élément	Détails
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : www.brb.bi
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité. Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

a) Votre banque

b) Les intermédiaires agréés par l'ARMC

c) BRB, Service Marchés Financiers, 1er étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 26/10/2026

MAJAMBERE Jean Marie
Chef a.i du Service Marchés Financiers

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI — BRB

NYANDWI Pélagie
Directeur des Opérations